

Nos formations de FLE sont destinées aux salariés d'origine étrangère ayant un niveau rudimentaire ou intermédiaire de français, et qui souhaitent améliorer leurs compétences linguistiques.

Ces formations sont encadrées par des formateurs qui sont rompus aux techniques d'enseignement du FLE.

Public concerné et niveaux

- Salariés ou Demandeurs d'emplois

Pré-requis

- Niveau débutant : ayant des difficultés en expression orale et en production écrite

Durée de la formation

- 60 heures à étaler sur 4 mois maximum (4 heures / semaine)
- Groupe de 8 personnes maximum
- Passage du diplôme du DCL inclus dans le coût de la formation

Objectifs principaux

- Améliorer l'expression orale et développer l'autonomie de communication.
- Appliquer les notions de base de la compréhension et de la production écrites.
- Développer le vocabulaire autour de scènes de la vie courante et professionnelle.
- Préparer au passage du diplôme du DCL (Diplôme de Compétence en Langue)



www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html

MODULE INITIATION (30 HEURES)

VOCABULAIRE

- Se familiariser avec la langue (l'alphabet et les chiffres)
- Descriptions (couleurs et émotions)
- Les mois, les jours, les saisons et le temps
- Les pays, les nationalités et les langues
- Rencontrer et saluer une personne
- Les professions et la famille
- Les transports et les bâtiments.
- Les objets ordinaires
- **Se présenter et faire connaissance**
- **Décrire des personnes**, des objets, des lieux
- **Expliquer ses activités**
- **Parler de son travail**
- **Faire des projets**
- **Se déplacer**
- **Raconter au passé**
- **L'heure** et planification de rendez-vous

GRAMMAIRE

- Présent
- Négation
- Adjectifs qualificatifs
- Prépositions de lieu
- Possessifs
- Interrogation de base
- Quantité
- Démonstratifs
- Passé composé
- Futur
- Impératif



www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html

MODULE INTERMEDIAIRE (30 HEURES)

VOCABULAIRE

- **Aborder quelqu'un** et se présenter
- Décrire une personne
- **Les traits de caractère**
- **Raconter une journée**
- **Parler de ses hobbies**
- **Demander son chemin**
- **Partir en vacances**
- **Décrire son intérieur**
- **Soigner sa santé**
- Faire ses achats
- **Les parties du corps**
- **Téléphoner**
- **Parler de son travail**
- **Décrire une société**
- **Les pays de l'Union Européenne et leurs habitants**
- **Quelques types de société**

GRAMMAIRE

- Présent
- Impératif
- Passé composé
- Imparfait
- Futur
- Prépositions de temps
- Interrogation - Spécificités
- Négation
- Pronoms personnels
- Relatifs
- Pronoms démonstratifs
- Gérondif
- Comparaison

CONTENU DU DIPÔME DU DCL

Le DCL permet d'évaluer la compétence en langue opérationnelle en milieu professionnel. Il facilite la validation de compétences en langue dans le cadre d'une démarche de développement personnel, d'insertion, de reconversion, d'évolution ou de mobilité professionnelle.

L'originalité du DCL réside dans le scénario proposé aux candidats. Il constitue le support de la mise en situation. Les différentes activités communicatives sont évaluées de manière intégrée dans une évaluation globale : une seule et même épreuve pour tous, un résultat en fonction de la performance réalisée.

Il ne s'agit pas d'évaluer de façon isolée et artificielle une « succession » de compétences dans le but d'obtenir un bon résultat.

L'évaluation porte sur la **capacité du candidat à utiliser la langue dans une situation aussi proche que possible de la réalité du travail**. La pratique de la langue compte autant que la maîtrise des connaissances.

Le candidat est évalué :

- sur l'efficacité de la communication pour mener à bien sa mission
- sur la qualité linguistique de sa prestation

Cinq composantes sont analysées :

- Compréhension écrite
- Compréhension orale
- Communication interactive
- Production écrite
- Production orale

Système de notation :

Echelle de a à g en correspondance directe avec la norme européenne CECRL (*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*)



www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html

Contenu de l'épreuve :

Il s'agit d'une **étude de cas** où s'enchaînent des tâches variées, comme dans la vie professionnelle, sur la base d'un scénario. Le travail consiste à :

- lire des documents
- écouter des documents audio ou visionner des vidéos
- traiter l'information obtenue
- exposer des conclusions
- argumenter ces conclusions
- rédiger un écrit de synthèse

Dans le cadre de la préparation de l'examen, le tuteur mettra à disposition du stagiaire **les annales DCL**, afin de le préparer aux mieux à l'épreuve.

Passage de l'examen :

Le passage du DCL se déroule dans l'un des 100 centres d'examen en France :

L'accueil des stagiaires se déroule 30 minutes avant le début de chaque session.

Un justificatif d'identité est demandé.

Un- surveillant- formé- prend alors en charge la partie administrative de la certification et explique le déroulement de l'examen. Aucun support n'est autorisé.

Durée de l'épreuve : 2h30

Un jury, composé d'inspecteurs, d'universitaires et d'examineurs, propose la délivrance ou non du diplôme, à l'issue de l'épreuve. Le diplôme mentionne un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues :

Niveaux d'ALTE et du CECRL (*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*) : A2 à C1

Le candidat peut consulter en ligne le niveau obtenu et le profil détaillé de ses compétences.

Le niveau obtenu exprime sa capacité à **comprendre, rédiger, s'exprimer et interagir dans la langue choisie**. Le candidat n'a pas à choisir le niveau au moment de l'inscription. C'est la performance réalisée qui le détermine.